



INSCRIPTION FESTIVAL MOTOS Bains/Oust

1er Mai 2026

Cette inscription ne sera prise en compte qu'à réception de **L'INTEGRALITE des pièces demandées:**

- Copie de votre Carte Grise
- Copie de votre permis
- Copie de vos attestations d'assurance
- Autorisation des représentants légaux pour les mineurs
- Règlement paraphé sur **toutes les pages** et signé. Il doit être renvoyé COMPLET.
- Une photo du véhicule

Aucune inscription ne sera donc prise par SMS.

Seules les Motos d'avant le **31-12-1984** sont acceptées sur notre parcours.

Tenue réglementaire obligatoire & contrôles en pré-grille. Protection de sol obligatoire.

PILOTE

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
Ville et code postal _____
Tél _____ Courriel (en majuscules): _____
Assurance Responsabilité Civile (**obligatoire**) : _____
Numéro de permis: _____
Personne à joindre en cas de problème (nom et numéro) _____

CO-PILOTE POUR SIDE-CAR

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
Ville et code postal _____
Tél _____ Courriel (en majuscules): _____
Assurance Responsabilité Civile (**obligatoire**) : _____

CYCLO, MOTO ou SIDE-CAR

1er véhicule

Genre: _____ Marque: _____
Année : _____ Immatriculation : _____
Cylindrée: _____ N° d'assurance: _____

2d véhicule

Genre: _____ Marque: _____
Année : _____ Immatriculation : _____
Cylindrée: _____ N° d'assurance: _____

Pour toute inscription d'un troisième véhicule merci de contacter les organisateurs.

A retourner à **KICILINSKA Bruno— 24 BIS L'ORINAIS 35 580 GUICHEN** avant le 15 avril 2026 avec le règlement du repas à l'ordre des Vieux pistons Redonnais si nécessaire.

Pour toute question: premiermaivpr@gmail.com

RGDP : Les Informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Vieux Pistons Redonnais. En retournant ce document, vous acceptez que ces données soient utilisées afin de vous contacter dans le cadre du festival de motos anciennes. Ces données ne seront transmises qu'aux membres organisateurs. Elles seront conservées pour vous contacter pour les festivals suivants. Conformément au RGPD et aux lois Informatiques et liberté : Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression de ces données au courriel suivant : premiermaivpr@gmail.com



FESTIVAL MOTOS ANCIENNES



VENDREDI 1er Mai 2026

21^{ème} Festival Motos Anciennes

BAINS S/OUST (35) Organisé par les Vieux Pistons Redonnais

Programme et inscription repas

Inscriptions :

Démonstrations ouvertes aux deux roues sortis d'usine avant le 31 décembre 1984. Pas d'inscription par SMS.

Mail demande de dossier d'inscription aux démonstrations : premiermaivpr@gmail.com

Pascal : 06 48 19 65 08

Arnaud : 06.83.35.90.47

Accueil à Bains S/Oust le 30/04 à partir de 14h, terrain pour camping réservé aux participants.

Bourse d'échange :

Mise en place à 7h30, emplacement gratuit (sans table). Inscription auprès de Pascal.

Vendredi 1^{er} mai

* 7h30 - 9h30 : Accueil et distribution des pastilles pour l'accès au village (pas d'inscription sur place).

* 10h30 – 18h : FESTIVAL.

Un plateau 100% féminin l'après-midi.

Buvette et Restauration sur place : Galettes-saucisses, sandwichs, frites, crêpes, gâteaux....

Des tables et chaises sont mises à disposition gratuitement.

✂

Diner jeudi 30 avril 2026

Menu :

* Plat cuisiné sur place

* Fromage

* Dessert

* Café (boissons non comprises)

Nom Prénom: Tél :

Nombre d'adultesX 17 € = €

Nombre d'enfants (-12ans)X 9 € = €

Petit déjeuner*X 4 € = €

TOTAL : €

*café, thé, pain, beurre, confiture.

Repas servi uniquement sur réservation accompagnée du règlement (chèque à l'ordre des VPR).

Réponse avant le 15/04/2026 à : **KICILINSKA Bruno– 24 BIS L'ORINAIS 35 580 GUICHEN**

RGDP : Les Informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Vieux Pistons Redonnais. En retournant ce document, vous acceptez que ces données soient utilisées afin de vous contacter dans le cadre du festival de motos anciennes. Ces données ne seront transmises qu'aux membres organisateurs. Elles seront conservées pour vous contacter pour les festivals suivants. Conformément au RGPD et aux lois Informatiques et liberté :

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression de ces données au courriel suivant : premiermaivpr@gmail.com



FESTIVAL MOTOS ANCIENNES

Dit 1er mai

Règlement

Article 1: Définition:

Le " Festival Motos Anciennes" du premier mai constitue en une **démonstration amicale de roulage** de motocyclettes anciennes sur parcours fermé.

Il a pour but de rassembler les amoureux des mécaniques anciennes pour faire rouler et découvrir aux spectateurs une partie de notre patrimoine roulant.

Article 2 : Organisateurs:

Le "Festival de Motos Anciennes" est organisé par l'association des "Vieux Piston Redonnais" dont le siège est à Saint-Séglin (35).

Article 3: Les démonstrations:

Les démonstrations permettent aux participants de rouler sur un parcours fermé temporairement à la circulation dans le bourg de Bains-sur-Oust, après validation de leur dossier d'inscription par les organisateurs.

Les véhicules seront regroupés par catégories définies par l'organisateur qui tiendra compte de l'âge, la puissance et le genre de motos.

Article 4: Véhicules admis:

Sont acceptés aux démonstrations tous les 2 roues à moteur ou side-car en état de fonctionnement conforme à l'origine et sorti d'usine avant le **31 décembre 1984**. Aucune exception ne sera faite.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout véhicule qui ne semblera pas réunir les critères d'inscription. Ainsi que ceux présentant des anachronies, jugés dangereux ou ne correspondant pas à l'esprit du festival sans avoir à justifier de sa décision.

Le nombre de participants par **plateau étant limité**, les organisateurs peuvent se voir contraint de refuser des inscriptions si le plateau correspondant au type d'engin est complet.

Article 5: Pilotes admis:

Peut-être admis tout pilote majeur titulaire d'un permis de conduire valide suivant la législation française pour le type de véhicule inscrit. Tout participant prêtant sa moto à un tiers prend le risque de poursuites et d'exclusion immédiate. Peut-être admis également tout mineur détenant un BSR ou un permis AM et fournissant à l'organisateur l'autorisation de son ou ses représentants légaux. Le mineur sera également tenu de signer le présent règlement.

Article 6: Inscriptions:

Toute demande d'inscription doit être **intégralement complétée et renvoyée par courrier accompagnée:**

- de la photocopie de la carte grise (pour les plus de 50 cm³ et à l'exclusion des motos de compétition),
- de la photocopie du permis de conduire du pilote en accord avec la législation française en vigueur pour le type de véhicule inscrit
- d'une copie d'attestation d'assurance
- d'une autorisation du représentant légal pour les mineurs
- du présent règlement intégral paraphé sur toutes les pages, signé et daté.
- D'une photographie du véhicule.